

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député a cité le *Globe and Mail*. Il n'est pas sans savoir que ce quotidien n'est pas très souvent favorable à mon égard.

M. Epp: Jamais.

M. Lalonde: Mais puisqu'il est question du *Globe and Mail*, je conseille au député de lire l'article du numéro de ce matin sur la question des tours de forage de puits de pétrole et de gaz. On y dit que les arguments avancés par l'association des entrepreneurs en forage sont absolument invraisemblables. C'est notamment le cas de l'allégation que le programme énergétique national ait fait diminuer les activités de forage dans certaines régions. Mon collègue aurait peut-être avantage à lire cet article.

Quant à l'article qu'il a cité, je ne l'ai pas lu. J'en prendrai connaissance et je dirai à mon collègue ce que j'en pense, mais je ne sais pas que mes collaborateurs aient fait les déclarations qu'il rapporte.

M. Hawkes: Madame le Président, les réponses dilatoires du ministre se font de plus en plus longues. Je lui ai demandé s'il tenait compte de ce genre de conseil. Il pourrait me dire au moins cela. Le ministre a soulevé la question des entrepreneurs en forage de puits de l'Alberta. Quand ils se rendent dans leurs circonscriptions en hiver, les députés qui habitent le nord de cette province voient qu'on transporte des plates-formes de forage vers le sud. C'est tout à fait vraisemblable. C'est d'ailleurs ce qui se passe et la production s'en ressent.

Le ministre a-t-il demandé à ses collaborateurs d'établir de nouvelles projections relatives à la production en se basant sur une éventuelle diminution du nombre de plates-formes de forage au Canada dans les quelques prochaines années? Les entreprises ont commencé à transporter leurs plates-formes de forage aux États-Unis avant la présentation du PEN parce qu'ils avaient vu venir le coup. Le ministre devrait reconsidérer sa politique. Le Canada a besoin de pétrole et pour en avoir, il nous faut des plates-formes de forage.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Madame le Président, si cela peut être utile au député je lui rappellerai que le 10 février, c'est-à-dire il y a environ une semaine de jours, il y avait 577 plates-formes de forage en service au Canada comparativement à 531 le 12 février 1980. Il y a donc plus de plates-formes de forage en service au Canada, y compris dans l'Ouest, cette année qu'il n'y en avait l'an dernier et pas moins, comme le prétend le député.

Une voix: Allez-y et comptez-les, pour voir.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR COMBATTRE L'INFLATION—DEMANDE DE RÉDUCTION DES IMPÔTS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Au cours de la campagne électorale de l'année dernière, il avait promis «d'aider les plus nécessiteux». Tout particulièrement, il avait promis de freiner l'inflation. Or, les résultats du sondage Gallup publiés aujourd'hui indiquent que les Canadiens ne sont pas particulièrement impressionnés par ses efforts, 50 p. 100 d'entre eux ayant déclaré que l'inflation est le problème numéro un

Questions orales

pour la raison évidente que le coût des biens essentiels a augmenté de plus de 12 p. 100, soit beaucoup plus que le taux d'augmentation des salaires. Le gouvernement est-il prêt maintenant à remplir la promesse qu'il a faite au cours de la campagne électorale de lutter contre l'inflation? Plus précisément, va-t-il accorder une réduction d'impôt aux Canadiens à faibles ou moyens revenus, qui sont très nombreux à ne pouvoir s'offrir les roses que tous les députés libéraux arborent aujourd'hui à la boutonnière?

● (1425)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Bê! Bê!

M. Trudeau: Madame le Président, la réaction des députés de ce côté-ci à la question du chef du Nouveau parti démocratique démontre simplement qu'ils ne sont pas prêts, contrairement à lui, à faire le procès des fleuristes et des jardiniers du Canada qui sont, eux aussi, des travailleurs. Les gens qui vendent des fleurs gagnent honorablement leur vie, comme tous les autres travailleurs.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Qui a payé ces roses?

M. Trudeau: Pour ce qui est de savoir qui les a payées, madame le Président, nos honorables vis-à-vis peuvent se reporter à la question que l'un d'eux a posée à ce propos. S'ils se soucient des questions que posent certains de leurs collègues, ils peuvent toujours lire la réponse. De toute évidence, ils ne prennent pas les leurs très au sérieux.

Dans le cadre du discours du trône, nous nous sommes bel et bien engagés à venir d'abord en aide à ceux qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi nous avons présenté, dans les premières semaines de session qui ont suivi les dernières élections, une mesure visant à assurer aux pensionnés une augmentation très substantielle du Supplément du revenu garanti.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, il ne faudrait pas en vouloir aux députés de ce côté-ci qui ont cru que les acclamations qui ont salué l'intervention du premier ministre étaient motivées par le taux d'inflation. Cela ne fait que montrer à quel point cette question les préoccupe.

Mise à part l'aide qui a été fournie aux pensionnés, et que tous les députés approuvent, personne n'a reçu quoi que ce soit. Étant donné que le premier ministre a reconnu, au cours de la campagne, que les taux d'intérêts influent sur le coût de la vie, et étant donné que le gouvernement a refusé d'intervenir auprès du gouverneur de la Banque du Canada pour qu'il change sa politique de taux d'intérêt élevés, il reste deux domaines importants à l'égard desquels le gouvernement pourrait agir. Ce sont les taux des prêts hypothécaires et les prêts aux petites entreprises. Étant donné que les petits industriels doivent payer des taux supérieurs à 20 p. 100 pour agrandir leur entreprise et étant donné que les taux des prêts hypothécaires sont de 16 à 18 p. 100, le gouvernement prendra-t-il au moins des mesures précises pour que les banques prêtent aux petites entreprises à des taux d'intérêt moins élevés, au moyen d'une mesure législative exécutoire, et réduira-t-il substantiellement les taux des prêts hypothécaires?